

<p style="text-align: center;">RÈGLEMENT DU JEU DULUX VALENTINE « Crème de Couleur prend soin de votre intérieur »</p>
--

Article 1. Société(s) Organisatrice(s)

Société Organisatrice Akzo Nobel Decorative Paints France est une société du groupe Akzo Nobel, Société Anonyme au capital de 38 000 000,00 €, dont le siège social est situé : 29 Rue Jules Uhry 60160 Thiverny Inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Compiègne sous le numéro B 388 333 304 – organise, pour ses produits commercialisés sous la marque « Dulux Valentine », un jeu qui se déroulera du 12/06/2021 à 00h01 au 31/08/2021 à 23h59.

Ce jeu est avec obligation d'achat.

Article 2. Les Participants

Le présent jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et DROM COM.

Il ne sera accepté qu'une seule participation par personne (même nom, même prénom, même adresse) et il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer (même nom, même adresse, même RIB et/ou même adresse IP) qui sera toujours le premier réclamé par le foyer.

Ne peuvent participer au présent jeu : les salariés de la société organisatrice, leurs conjoints, descendants et ascendants ; les prestataires ou salariés de prestataires ayant donné leur concours à la mise en œuvre du présent jeu ainsi que leurs conjoints, descendants et ascendants.

La participation à ce jeu implique une attitude loyale. La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et de ses éventuels avenants.

Toute manœuvre visant à contourner le présent règlement, à augmenter ses chances au détriment des autres participants, et de manière plus générale tout comportement frauduleux, entrainerait immédiatement et irrévocablement la suppression de la participation du contrevenant.

Chaque participant est tenu de participer en personne. Il est interdit à une même personne de participer via plusieurs identifiants différents ou plusieurs comptes Facebook. Il est interdit d'utiliser un mode de participation automatisé.

La société organisatrice se réserve le droit de réclamer tout justificatif nécessaire à établir que le participant remplit bien les conditions imposées par le présent article. Tout participant qui refuserait de présenter les justificatifs demandés dans un délai de 8 jours à compter de la demande serait considéré renoncer à sa participation et donc, le cas échéant, à son lot ; sans qu'il puisse causer un grief à la société organisatrice.

Article 3. Modalités de participation

Ce jeu est annoncé sur le site www.duluxvalentine.com/fr/les-offres-promo sur le web et dans les magasins participants.

- ⇒ Le participant se rend sur le site www.duluxvalentine.com/fr/les-offres-promo, clique sur « Crème de Couleur prend soin de mon intérieur » et il prend connaissance des présentes modalités de participation.
- ⇒ Pour participer, le participant devra avoir effectué au préalable l'achat d'au minimum **un produit de la gamme Crème de Couleur formats 2.5L ou 2.5L +20% Gratuit ou 5L ou 10L entre le 12/06/2021 et le 31/08/2021 inclus** (la date d'achat de l'un des produits nommés ci-dessus doit être antérieure à la date de participation à la présente opération) dans un magasin physique participant à l'offre. Les achats effectués sur Internet ne seront pas acceptés.

Avant le 15 septembre 2021 à 23h59, le participant devra se connecter sur le site www.duluxvalentine.com/fr/les-offres-promo **puis** :

- ⇒ Le participant devra compléter l'ensemble des champs obligatoires présent sur le formulaire en ligne, à savoir : Civilité, nom, prénom, date de naissance (attention, jeu réservé aux personnes majeures), adresse postale, téléphone fixe ou mobile, email
- ⇒ Le participant devra également renseigner la date d'achat et le code-barres à 13 chiffres du produit et télécharger la photo de sa preuve d'achat (ticket de caisse) **en entourant** : la date et le libellé de son achat
- ⇒ Le participant devra ensuite répondre aux questions ci-dessous :
 - Comment avez-vous eu connaissance de cette opération promotionnelle ?
 - Est-ce la première fois que vous achetez l'une de nos peintures ?
- ⇒ Le participant devra cocher la case prévue à cet effet « J'accepte les modalités de l'offre et le traitement de mes données personnelles dans le cadre de la gestion de l'opération promotionnelle uniquement », s'inscrire ou non à la Newsletter Dulux Valentine, s'inscrire ou non à la newsletter des marques partenaires de l'offre.
- ⇒ Il pourra ensuite accéder au jeu en ligne en cliquant sur le bouton « Je joue ».
- ⇒ Il est invité à tenter sa chance en peignant un mur pour gagner l'une des dotations distribuées par cette mécanique instant gagnant. Le résultat est immédiat : l'écran indique **« Bien joué » et la dotation gagnée.**

Pendant la durée du jeu, 1 420 instants gagnants en France seront programmés permettant de désigner le(s) gagnant(s) parmi les clients de la Société Organisatrice. Les horaires gagnants sont définis en amont, et remis à l'huissier de justice SCP SYNERGIE – Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE – 21, rue Bonnefoy en même temps que ces modalités.

Il est également possible de participer à l'offre « Crème de Couleur prend soin de mon intérieur » par voie postale.

Pour participer au jeu par voie postale, le participant devra :

- ⇒ Avoir effectué au préalable l'achat d'au minimum **un produit de la gamme Crème de Couleur formats 2.5L ou 2.5L +20% Gratuit ou 5L ou 10L entre le 12/06/2021 et le 31/08/2021 inclus** (la date d'achat de l'un des produits nommés ci-dessus doit être antérieure à la date de participation à la présente opération) dans un magasin physique participant à l'offre. Les achats effectués sur Internet ne seront pas acceptés.
- Joindre l'original entier du ticket de caisse avec la date d'achat et le prix du produit entouré

- ⇒ Recopier le numéro de code-barres du pot acheté
- ⇒ Inscrire ses coordonnées complètes en majuscule sur papier libre : Civilité, nom, prénom, adresse email, téléphone, adresse complète, code postal et ville.
- ⇒ Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 15 septembre 2021 (date du ticket de caisse et cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

« Crème de Couleur prend soin de votre intérieur »
PGMS
BP 15
13717 ROQUEVAIRE CEDEX

Dans le cas où le participant rencontre un souci dans le téléchargement de sa preuve d'achat ou dans la validation de sa participation sur internet, il a la possibilité d'envoyer par courrier (dans les 7 jours suivant sa participation sur le Web, caché de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Crème de Couleur prend soin de mon intérieur - PGMS - BP 15 - 13717 ROQUEVAIRE CEDEX
Son courrier doit comprendre les éléments suivants afin que sa participation soit enregistrée : l'original de sa preuve d'achat, une lettre explicative comprenant sa date de participation sur internet, l'adresse email avec laquelle il a participé, ces coordonnées (nom, prénom, adresse postale, code postal, ville, pays), le code barre du produit acheté, le souci rencontré.

Il est demandé aux participants de conserver l'original de leur preuve d'achat qui pourra leur être demandée à tout moment.

Article 4. Instant gagnant

Les lots sont attribués par la mécanique de l'instant. Le gagnant recevra dans un premier temps un email l'informant de son gain à la condition que sa preuve d'achat téléchargée lors de sa participation soit complète et conforme au règlement. Ensuite, après vérification de sa preuve d'achat et de sa participation, si celles-ci sont validées alors les gagnants recevront un second email dans leur messagerie pour les informer de la validation de leur participation et la confirmation de leur gain.

Si la preuve d'achat d'un participant n'est pas validée, la Société Organisatrice se réserve le droit de remettre en jeu le lot gagné.

Les instants gagnants ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, ni transmissibles. Le participant devra accepter son lot. Toutes les images ou illustrations des lots utilisées pour les besoins promotionnels de la présente opération, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustrations et n'ont aucune valeur contractuelle.

Le participant est réputé être informé des risques et dangers d'internet. La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de problème de connexion, perte de données, piratage, virus informatique, plantage...et tout autre désagrément lié à l'utilisation d'internet.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité au cas où les coordonnées qui lui auront été fournies par le participant se révèlent erronées, incorrectes ou illisibles.

La société garde la possibilité, à tout moment, de prolonger la durée du jeu, d'en modifier les conditions sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait ; sous réserve d'en informer les participants par tout moyen approprié.

En cas d'évènement indépendants de sa volonté, en cas de force majeure, de fraude ou tricherie, d'évènement grave, imprévu ou impérieux, la Société Organisatrice se réserve la possibilité d'écourter ou de supprimer tout ou partie de la présente opération sans que les participants ne puissent engager sa responsabilité de ce fait.

Article 5. Les dotations

Sont mis en jeu en Instant gagnant les dotations suivantes :

- 20 Bouquets de Fleurs « Le Jardin des Fleurs » d'une valeur unitaire TTC de 26,90€ + frais de livraison offert + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours).
 - 50 orchidées Phalaenopsis Oya Fleurs d'une valeur unitaire TTC de 25 € + frais de livraison offerts. *La couleur des orchidées et le motif des mugs seront adressés de façon aléatoire aux gagnants* + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours)
 - 50 Tableaux PVC mural à personnaliser avec votre photo (dimension : 60x40cm) monalbumphoto* d'une valeur unitaire TTC de 45,49€ + 7,99€ de frais de livraison + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours).
- *pour bénéficier de son tableau PVC mural (dimension : 60x40cm), le gagnant devra se rendre sur le site monalbumphoto.fr, passer sa commande, rentrer le code promo indiqué sur son mail de confirmation. La livraison de son tableau mural sera gratuite (France métropolitaine). Non cumulable avec d'autres offres en cours.*
- 300 Aérosols paillettes Dulux Valentine Simple & déco d'une valeur unitaire TTC de 11,90€ + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours). La teinte sera adressée de façon aléatoire aux gagnants.
 - 400 pots de peinture Chalk Paint Dulux Valentine d'une valeur unitaire TTC de 11,90€ + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021

(hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours). La teinte sera adressée de façon aléatoire aux gagnants.

- 200 pots de peinture Tableau à la craie Dulux Valentine d'une valeur unitaire TTC de 20,90€ + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours).

- 200 pots de peinture Magnétique Dulux Valentine d'une valeur unitaire TTC de 29,90€ + un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours).

- 200 livres Collector Dulux Valentine d'une valeur estimée TTC de 50€ + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours).

- Dans le cas où les participants ne tombent pas sur l'un des instants gagnants ci-dessus, ils recevront un lien pour télécharger le emini-mag Déco Dulux Valentine + un code de réduction de 40% à valoir sur tout le site www.monalbumphoto.fr valable jusqu'au 31/11/2021 (hors frais de livraison, non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 29€ d'achat sur le site www.lejardindesfleurs.com valable jusqu'au 30/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours) + un code de réduction de 5€ offerts à partir de 30€ d'achat sur le site www.oya-fleurs.com valable jusqu'au 07/11/2021 (hors frais de livraison et non cumulable avec d'autres offres en cours).

- Les gagnants recevront leur lot par voie postale, à l'adresse indiquée lors de leur participation, dans un délai de 2 à 4 semaines, à compter de la clôture du jeu et de la réception de la demande complète et conforme.

Article 6. Utilisation des données à des fins publicitaires ou/et commerciale

Le participant autorise, en cas de gain, la société organisatrice à utiliser ses nom, prénom, localité à des fins publicitaires et commerciales sur tout support de son choix. En retour, il ne pourra prétendre à aucune autre contrepartie que la remise de son lot.

Article 7. Limitation de responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable, sans que cette liste soit limitative de toute défaillance technique, postale et/ou matérielle de quelque nature ou si ce jeu venait à être annulé pour cause de force majeure.

La Société Organisatrice se réserve le droit de cesser, interrompre ou proroger le jeu en tout temps si les circonstances l'exigeaient et sans qu'une quelconque indemnité ne soit exigible par les participants.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée de ce fait, ni du fait de problèmes d'acheminement, d'avarie, de perte et/ou de dommages causés aux lots pour une cause de force majeure.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Toute demande de justification de l'identité et/ou du domicile d'un gagnant lui sera notifiée par la Société Organisatrice via une demande écrite.

La Société Organisatrice se décharge de toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des lots.

Toute participation non conforme, mal renseignée, illisible, incomplète ou erronée sera invalidée par la Société Organisatrice. Toute tentative de fraude, toute tricherie, toute tentative de contournement des présentes règles entraînera l'invalidation de la participation du contrevenant.

Les dotations ne pourront être attribuées qu'à des participations valides.

Chaque gagnant ne pourra remporter qu'une seule dotation sur toute la durée du jeu.

D'une manière générale, la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et accidents qui pourraient arriver aux gagnants pendant la jouissance du lot attribué ou qui pourraient affecter ledit lot.

S'agissant du lot, la responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance dudit lot effectivement et valablement gagné et offert dans le cadre du jeu. Sa responsabilité étant limitée à l'acte juridique de leur délivrance sauf dispositions légales contraires.

La Société Organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction du gagnant concernant son lot.

Durant toute la durée de l'opération, la Société Organisatrice se réserve la possibilité, à tout moment si les circonstances l'exigent et notamment en cas d'événement indépendant de sa volonté, de remplacer sans préavis les dotations prévues à l'article 4 par d'autres dotations d'une valeur équivalente ou supérieure, sans qu'aucune réclamation puisse être formulée et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Article 8. Propriété intellectuelle

En participant à ce jeu, les gagnants cèdent expressément à la société AkzoNobel Decorative Paints France le droit d'utiliser et de diffuser son nom, prénom, localité, sa voix et/ou son image dans le cadre de sa communication concernant les produits Dulux Valentine, ceci sans aucun dédommagement du gagnant.

Le participant garantit que le contenu envoyé au titre de sa participation au jeu ne contrevient ni ne contreviendra jamais à des droits de propriété intellectuelle ni à des droits de tiers, ni à toute autre disposition du droit en vigueur.

Le présent règlement et les instants gagnants sont déposés auprès de la SCP SYNERGIE – Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE – 21, rue Bonnefoy.

Le règlement est également disponible gratuitement sur le site du jeu www.duluxvalentine.com/fr/les-offres-promo via la bannière promotionnelle relayant le jeu.

Une copie du règlement pourra être obtenue gratuitement sur demande écrite adressée par courrier à la Société Organisatrice (article 1).

Les frais relatifs à la demande de règlement seront remboursés sur simple demande jointe au prix d'un courrier simple au tarif lent en vigueur et à condition qu'un RIB soit joint à la demande de remboursement.

La Société Organisatrice garde la possibilité de modifier ce règlement à tout moment à condition d'en informer les participants par le dépôt d'un avenant modificatif auprès de la SCP SYNERGIE – Huissiers de Justice associés à 13006 MARSEILLE – 21, rue Bonnefoy.

En cas de contradiction entre différentes versions du présent règlement, la version faisant foi sera celle qui aura été affichée sur le site internet de l'huissier de justice.

Article 9. Informatique et libertés

Les informations collectées dans le cadre du présent jeu sont destinées exclusivement à la Société Organisatrice et elles ne seront ni vendues, ni cédées à des tiers, de quelle que

manière que ce soit, sauf accord préalable écrit du participant. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données nominatives le concernant.

Pour rappel :

Article 38 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Elle a le droit de s'opposer, sans frais, à ce que les données la concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par le responsable actuel du traitement ou celui d'un traitement ultérieur (...).

Article 40 de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

Toute personne physique justifiant de son identité peut exiger du responsable d'un traitement que soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel la concernant, qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. (...)

Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier à : AkzoNobel Decorative Paints France, Département Promotion Marketing Retail - 29 Rue Jules Uhry - 60160 Thiverny

Les données collectées sont obligatoires pour participer au jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du jeu et/ou de l'attribution définitive des lots sont réputées renoncer à leur participation.

Article 10. Remboursement

Aucun frais de participation sera susceptible d'être remboursé au participant.

Article 11. Litiges

Si une des clauses du présent règlement venait à être considérée comme nulle, les autres clauses et le règlement lui-même continueraient à s'appliquer. Au cas où un litige naîtrait du fait d'une situation non prévue par le présent règlement, il reviendrait à la Société Organisatrice de le trancher.

Toute contestation à ce jeu ou réclamation ne sera prise en considération que dans un délai d'un [1] mois à partir de la clôture du jeu. Les difficultés d'interprétation ou d'application seront tranchées par la Société Organisatrice.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante :

« Crème de Couleur prend soin de votre intérieur »
PGMS
BP 15

13717 ROQUEVAIRE CEDEX

ou par mail à l'adresse : contact-duluxvalentine@mon-offre-promo.fr en mentionnant en objet du message « Les Offres Déco Dulux Valentine »

Toute contestation ou réclamation qui parviendrait entre les mains de la Société Organisatrice passé ce délai ne serait pas prise en compte.

La présente opération est portée à connaissance des participants par les moyens suivants :

- **En magasin via de la PLV**
- **Sur les tracts magasins**
- **Sur internet et les réseaux sociaux**
- **Via le 'bouche à oreille'**

Article 12. Acceptation du règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le présent règlement est régi par le droit français.